



Communiqué

Communiqué de presse

Mardi 29 janvier 2013

Transition écologique : le courrier arrive enfin dans les ministères...

Les lettres de cadrage des différents ministres pour la transition écologique, annoncées en décembre dernier, ont été rendues publiques vendredi. C'est l'aboutissement d'une promesse de campagne faite par François Hollande lors du congrès de FNE, en réponse à une demande de la fédération.

Un premier pas pour une approche transversale de l'écologie

FNE considère que la transition écologique ne pourra se faire que si l'ensemble du Gouvernement s'y investit. L'écologie ne doit pas être un secteur à part, mais doit être intégrée dans chacune des décisions du Gouvernement. C'est pourquoi nous avons demandé ces lettres de cadrage dans « l'appel des 3000 », notre plateforme de propositions présentée lors des élections présidentielles 2012. Nous saluons donc leur publication, sous l'impulsion du ministère de l'Écologie. Pour Benoit Hartmann, porte-parole de FNE, « pour la première fois, chaque ministre se voit préciser son rôle concret dans la transition écologique ».

Des satisfactions et des carences

Les lettres de cadrage envoyées aux différents ministres sont globalement satisfaisantes car, conformément à ce que FNE avait demandé, elles ne se bornent pas à répartir entre les ministres les promesses de la feuille de route issue de la conférence environnementale. FNE salue l'esprit de ces lettres, qui engagent chaque membre du gouvernement à veiller à la cohérence de ses décisions avec les objectifs de la transition écologique et à sensibiliser les cadres de son ministère à ces enjeux.

Benoit Hartmann, porte-parole de FNE : « *Si la lettre adressée à la ministre de la Culture est satisfaisante, une de celle que nous attendions tout particulièrement est celle du ministre de l'économie, du budget et des finances. Malheureusement, aucune demande ne lui est faite concernant la suppression des subventions nuisibles à l'environnement. Du côté du ministère des affaires étrangères, on ne note pas non plus beaucoup d'objectifs concrets. Est-ce la conséquence de l'implication personnelle des ministres concernés ?* »

La gouvernance, grande absente

Par ailleurs, ces lettres comportent peu de changements en matière de gouvernance. Le système de gouvernance à six reste cantonné aux instances traitant spécifiquement de l'environnement. Par exemple, la ministre de la Décentralisation n'est pas incitée à faire participer les associations de protection de l'environnement à la réflexion en cours sur l'acte III de la décentralisation.

FNE attentive à la mise en œuvre

Seule la mise en œuvre de ces lettres permettra d'évaluer la volonté de ce gouvernement. Quand le Premier ministre confie à la ministre de l'Ecologie, le soin de mettre en place une tarification progressive de l'énergie, cela ne peut se résumer à la proposition de loi Brottes, qui ne modifie par réellement la facture pour le consommateur.

Bruno Genty, président de FNE s'inquiète : *« L'absence de la moitié des ministres au séminaire interministériel sur la transition écologique n'est pas de très bon augure. Espérons que le Premier ministre saura faire comprendre à son équipe qu'il n'est plus temps de considérer la protection de l'environnement comme un ornement de l'action gouvernementale ».*